

CHAMBERY-GRAND LAC ECONOMIE
Syndicat mixte

Publié le 27/10/2025

Conseil Syndical
Session du 22 octobre 2025

Le vingt-deux octobre deux mille vingt-cinq, le Conseil Syndical de Chambéry-Grand Lac économie s'est réuni sous la présidence de Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX, Présidente. La séance a été publique.

Etaient présents : Luc BERTHOUD – Florence BOURGEOIS – Lionel DARBON – *François FOURCHES : suppléante :* Martine BERNON – Yves MERCIER – Vincent MIGUET – Pascal MITHIEUX – Marie-Pierre MONTORO-SADOUX – Franck MORAT – Benoît PERROTTON – Josette REMY – Thierry REPENTIN – Daniel ROCHAIX – Olivier ROGNARD – Brigitte TOUGNE-PICAZO – André VERDU -

Excusés : Robert AGUETTAZ – Marie BENEVEISE - Aloïs CHASSOT – Philippe DA SILVA LOPES – Rudolph DI GIORGIO – Nathalie FONTAINE – Michel FRUGIER – Thibaut GUIGUE – Benjamin LOUIS – Florian MAITRE – Raphaële MOURIC – Edouard SIMONIAN – Alain THIEFFENAT -

Pouvoirs : Grégory BASIN à Josette REMY.

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 16

Secrétaire de séance : Lionel DARBON

Assistaient également à la séance : Patrice BLANCHOZ - Régis DORMOY- Thierry MAILLAND - Christelle POUZERATTE - Béatrice RUBEAU - Véronique VALLA -

Date de convocation : 16/10/2025

Délibération N° C25-78

PARTENARIATS ECONOMIQUES
ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS POUR L'ANNEE 2025

Rapport au Conseil Syndical

Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX, présidente, rappelle que les subventions aux différentes structures concourent au dynamisme économique du territoire.

Les conseils syndicaux des 12 février, 2 avril et 18 juin 2025 ont autorisé le versement de subventions à 12 structures locales.

La présente délibération propose de soutenir 5 autres acteurs locaux.

En soutenant les projets ou le fonctionnement des associations, Chambéry-Grand Lac économie propose d'accompagner deux enjeux majeurs :

1. Contribuer à développer un tissu économique fort et donc créateur d'emplois.

Les entreprises en création ou en développement ont besoin des collectivités pour trouver des espaces aménagés pour les accueillir.

Ces entreprises peuvent également s'appuyer sur des structures d'accompagnement et de financement pour les assister dans leurs projets.

Ces structures proposent également l'accompagnement individuel des chefs d'entreprise (parrainage...).

Elles favorisent aussi l'intégration de ces derniers dans les réseaux économiques locaux.

Enfin, certaines structures proposent aux entreprises locales d'intégrer les dispositifs favorisant l'inclusion, la décarbonation...

Ainsi, ces réseaux d'acteurs structurés contribuent à développer l'attractivité du territoire.

Ont déjà été soutenus en 2025 : Savoie Mont Blanc Angels, la Team Juju, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Savoie (animation de la plateforme d'initiative locale), la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie (animation du dispositif « Alizé Savoie »), French Tech in the Alps Chambéry, le Village by CA, le Réseau Entreprendre Savoie, le Cluster Montage, le pôle de compétitivité Tenerrdis et les associations Le Percolateur et Outdoor Sports Valley.

Dans ce cadre, Madame la Présidente, propose d'apporter un soutien financier aux 3 associations ci-dessous :

➔ **L'antenne Savoie de l'Agence régionale de développement économique déploie l'ensemble des compétences de l'agence régionale, dont les objectifs sont les suivants :**

- Renforcer la compétitivité globale des entreprises et soutenir leurs projets de développement créateurs d'emplois,
- Accompagner les entreprises à l'export,
- Prospector et accompagner l'implantation d'entreprises sur le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes, coordonner, en lien avec les partenaires, l'accueil et le suivi des entreprises exogènes,
- Renforcer les liens « entreprises et enseignements supérieurs » et plus largement les acteurs de la formation.

➔ **L'initiative menée par l'association Savoie Sauvegarde en direction des chefs d'entreprise connaissant des difficultés présente un double intérêt pour la collectivité :**

- Economique, dans la recherche de solutions avant que l'entreprise ne dépose son bilan,
- Social, dans le soutien des chefs d'entreprise confrontés à la cessation de leur activité, et aussi très souvent en parallèle à des difficultés personnelles.

Depuis 2013, l'association octroie des prêts d'honneur (2000 à 5000 €) à des entreprises afin de les aider à financer un investissement nécessaire à leur croissance.

➔ **L'association Solucir anime le réseau des acteurs locaux de l'économie circulaire dans le but de créer de la valeur économique et environnementale et de contribuer à l'émergence de filières.**

A ce titre, elle organise de nombreux événements pour identifier et soutenir les solutions du territoire, en démocratisant les principes de « bon sens » de l'économie circulaire auprès du tissu économique local.

Vendredi 21 novembre à Chambéry, l'association organise différents ateliers et conférences dans le cadre du projet « Territoire Circulaire et Robuste en 2050 ».

2. Contribuer au développement des relations « enseignement supérieur – tissu économique local »

Pour favoriser le développement et l'attractivité du territoire, mieux répondre aux enjeux sociétaux et aux besoins des entreprises, le renforcement des partenariats entre l'enseignement supérieur et le monde de l'entreprise est un objectif très important pour les territoires.

Inscrits dans la loi depuis 2013, ces partenariats prennent des formes nouvelles :

- Accélérer la valorisation, le transfert de la recherche à destination des entreprises,
- Mieux intégrer l'entrepreneuriat et la formation à l'entreprise aux contenus des formations supérieures...

Dans ce cadre, le soutien et la présence de Chambéry-Grand Lac économie s'organisent en apportant son soutien à 2 associations (l'association « Tour du monde au Manège » ayant déjà fait l'objet d'un soutien lors du conseil syndical du 12 février 2025) :

→ Le club des entreprises de l'Université Savoie Mont Blanc, association indépendante financièrement de l'Université Savoie Mont Blanc, a pour objectifs :

- De veiller à la présence d'un enseignement de qualité sur le territoire,
- D'être présent aux côtés des chefs d'entreprise les plus impliqués dans la dynamique économique du territoire,
- De faire connaître le territoire aux étudiants qui pourront demain avoir un rôle de décideur dans des entreprises locales ou extérieures au département.

Pour connecter le monde de l'entreprise avec celui de l'université, le club active trois grands leviers :

- L'apport de compétences issues des entreprises pour favoriser la professionnalisation de l'enseignement,
- La promotion des filières de l'université auprès des entreprises pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiants, via les stages et l'alternance,
- La création de collaborations grâce à des événements transversaux significatifs, pour diffuser une culture de l'entreprise à l'université. Une dizaine d'événements sont organisés par an : la semaine Emploi & Entreprise...

→ L'association Jeunes Ambassadeurs, créée en 1999, a pour objectif de dynamiser le rayonnement international et de promouvoir l'attractivité de la région Auvergne-Rhône-Alpes et des 6 villes universitaires dans lesquelles elle est présente : Lyon, Saint-Étienne, Grenoble, Chambéry, Clermont-Ferrand, Valence.

La vocation de l'Association est de créer un réseau international par le biais du parrainage d'un jeune étudiant international par un acteur institutionnel, économique ou culturel.

Ce parrainage est la caractéristique principale de l'association. Il permet aux étudiants et aux parrains de créer des relations uniques, durables tout en favorisant les partenariats internationaux.

En conséquence, il est proposé d'allouer les 5 subventions suivantes :

Structures	Versé en 2024	Proposé en 2025
Agence régionale de développement économique	99 000 €	99 000 €
Savoie Sauvegarde	5 000 €	5 000 €
Solucir	–	1 000 €
Club des entreprises de l'université de Savoie Mont Blanc	10 000 €	12 000 €
Jeunes Ambassadeurs	3 000€	3 000 €
Total des subventions proposées au conseil syndical 22 10 25		120 000 €
Total des subventions déjà accordées en 2025		162 364 €
Total des subventions versées	363 864 €	282 864 €
Budget primitif	402 500 €	293 000 €

Les crédits nécessaires au versement de ces subventions sont inscrits au budget primitif 2025.

- ✓ Vu les courriers de sollicitation des associations,
- ✓ Vu le budget 2025

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 : Approuve le versement de subventions aux associations et structures à caractère économique selon la répartition ci-dessus.

Article 2 : Précise que le versement de ces subventions s'effectuera, si nécessaire, sur la base d'une convention de partenariat avec les associations ou structures bénéficiaires.

Article 3 : Autorise la Présidente ou son représentant à signer les actes à intervenir.

Fait à Le Bourget-du-Lac,
Le 22 octobre 2025



Marie-Pierre MONTORO-SADOUX
Présidente.